

Les créations d'entreprises en 2018

En 2018, le nombre de création d'entreprises nouvelles dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (ICS), augmente de 8 % par rapport à 2017. Le stock total d'entreprises actives progresse de 5 %. Cette hausse concerne tous les secteurs d'activité, notamment l'industrie ; le secteur tertiaire est par définition celui qui compte le plus de créations. Neuf entreprises sur dix se créent sous forme individuelle. Quel que soit le statut adopté, lors de leur création, les entreprises n'ont pas de salarié. Les Îles Du Vent accueillent quatre créations d'entreprises sur cinq.

En 2018, le taux de création est de 11 % comme en 2017

En 2018, le taux de création brut des entreprises se maintient à 11 % comme l'an passé. En tenant compte des réactivations, ce taux s'élève à 15 %. Le secteur de l'Enseignement est le plus dynamique cette année avec un taux de création brut de 19 %. Sept secteurs sur 16 ont un taux de création brut supérieur à 11 %.

Les radiations diminuent de 7 % et restent inférieures aux créations nouvelles. Courant 2018, 16 % des entreprises créées en 2017 ont cessé leur activité et 7 % ont embauché au moins un salarié.

TABLE 1. Mouvements des entreprises de 2013 à 2018

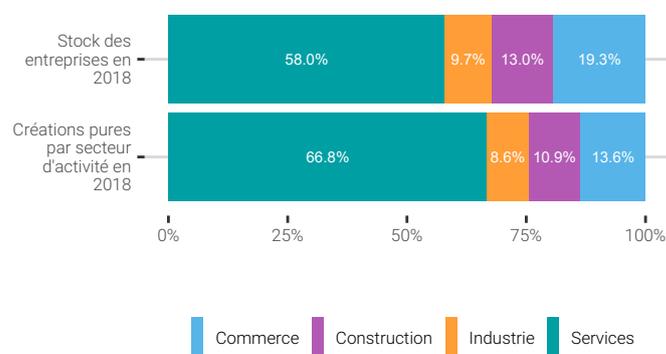
Nombre d'entreprises	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation en nombre 2018/2017	Variation en % 2018/2017
	Actives au 31/12	23 111	23 685	24 589	25 794	26 760	28 112	1 352
Créées durant l'année	2 325	2 485	2 695	3 015	2 814	3 042	228	8
Réinscrites durant l'année	864	832	950	1 030	1 041	1 043	2	0
Radiées durant l'année	2 215	2 344	2 391	2 682	2 766	2 559	-207	-8
Taux de création brut	10%	11%	11%	12%	11%	11%	-	-
Taux de réinscription brut	4%	4%	4%	4%	4%	4%	-	-
Taux de radiation brut	10%	10%	10%	11%	11%	10%	-	-

Source : ISPF - Champ ICS

Quatre créations d'entreprises sur cinq ont lieu dans le secteur tertiaire

En 2018, le secteur tertiaire regroupe toujours 77 % de l'ensemble des entreprises actives du champ ICS. La part de la construction et de l'industrie reste stable avec respectivement 13 % et 10 % du parc. Quatre créations d'entreprises sur cinq ont lieu dans le secteur tertiaire. Le nombre de primo créations dans le secteur de la construction est en légère baisse et représente 11 % des créations totales ; les créations augmentent dans l'industrie et totalisent 9 % des unités créées.

Fig. 1. Répartition des créations pures par activité



Source : ISPF - Champ ICS

Dans les services (hors commerce), les créations sont diversifiées

En 2018 comme l'an passé, les services représentent 67 % du total des créations d'entreprises. Le nombre de créations pures s'accroît de 7 % après la baisse de 3 % en 2017. La hausse est particulièrement conséquente dans le secteur des Activités financières et d'assurances avec 21 créations contre 11 en 2017. L'Hébergement et restauration se démarque également avec une progression de 31 % des créations comparé à 2017, suivi par l'Enseignement (+ 25 %).

Les plus fortes baisses se trouvent dans le secteur des Activités de services administratifs et de soutien (- 12 %) puis dans les secteurs des Activités spécialisées, scientifiques et techniques et de l'Information et communication (- 9 %).

Le commerce de détail dynamise le secteur du commerce

En 2018, le commerce regroupe 14 % de l'ensemble des primo créations. Ces dernières augmentent de 6 % cette année. Le commerce de détail tire à la hausse les créations de l'ensemble du secteur avec une croissance de 25 %. Parmi les activités les plus dynamiques, on trouve la « Vente par automates et autres commerces

de détail hors magasin, éventaires ou marchés » (+ 33 %), le « Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés » (+ 70 %), la « Vente à distance sur catalogue général » avec 12 créations contre une en 2017.

Le nombre de création se maintient dans le commerce de gros en 2018 ; l'activité du « Commerce de gros non spécialisé » concentre 71 % des primo créations, en progression de 25 % par rapport à 2017.

Les créations d'entreprises dans le secteur du Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles sont en baisse en 2018 (- 42 %) entraînées par le retrait de 38 % du nombre des unités créées dans le poste « Entretien et réparation de véhicules automobiles légers ».

Les créations industrielles sont concentrées

Les créations dans le secteur industriel augmentent fortement en 2018 : + 27 %. Quatre entreprises industrielles sur cinq sont de forme personnelle. Les activités les plus attractives restent les « Autres activités manufacturières » avec 66 créations en 2018 contre 26 l'an passé, la « Fabrication de vêtements de dessus » compte 40 nouvelles entreprises contre 25 et la « Pâtisserie » 16 créations contre sept. À l'inverse le nombre de créations est en baisse dans la « Construction de bateaux de plaisance », la « Réparation et maintenance navale » et la « Réparation de machines et équipements mécaniques ».

Dans la construction, les créations sont en progrès

Le nombre de primo créations dans le secteur de la construction progresse légèrement (+ 2 %). Le sous secteur des Travaux de construction spécialisés tire à la hausse l'ensemble des créations du secteur avec une progression de 5 % ; les activités des « Autres travaux de finition » et les « Travaux de menuiserie bois et PVC » contribuent le plus à cette augmentation.

Le nombre de créations dans le sous-secteur du Génie civil diminue sensiblement entraîné par la baisse des créations dans la Construction d'ouvrages maritimes. Les créations dans le sous-secteur de la Construction de bâtiments sont stables comparé à 2017.

Profil des créateurs d'entreprises : les femmes plus dynamiques en 2018

En 2018, 60 % du stock des entreprises individuelles en activité sont constituées par des hommes. Pour la première fois cette année, les femmes ont créé plus d'entreprises nouvelles que les hommes et totalisent 51 % des créations à titre individuel. Les créations féminines progressent ainsi de 12 % comparé à 2017 contre 4 % pour les hommes.

Sur 1 339 entreprises créées par les femmes en 2018, 74 % se trouvent dans le secteur des services. Parmi les activités les plus attractives, les « Autres services personnels » comptent 153 créations, les « Autres enseignements » (80 créations), le « Nettoyage courant des bâtiments » (74 créations) et la « Restauration de type rapide » (64 créations).

Dans le commerce, les primo créations progressent de 22 % en 2018 comparé à 2017 et représentent 14 % de l'ensemble des créa-

tions féminines. L'activité de « Vente à domicile » concentre toujours le tiers des créations du secteur commercial en progression de 20 %. Le « Commerce de gros non spécialisé » attire 25 % des unités créées dont le nombre double par rapport à 2017.

Les créations féminines dans l'industrie augmentent fortement (+ 44 %) et représentent 11 % de l'ensemble des créations. Les créations les plus nombreuses se trouvent dans les « Autres activités manufacturières » avec 46 unités contre 16 l'an passé puis la « Fabrication de vêtements de dessus » avec 39 créations et la « Fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie » (22).

Le secteur de la construction accueille 2 % des créations de la part des femmes.

En 2018, l'âge moyen des femmes créatrices s'établit à 35 ans soit deux ans de plus qu'en 2017.

Trois entreprises sur cinq créées par les hommes se situent dans les services

En 2018, les hommes ont fondé 1 273 entreprises individuelles dont trois sur cinq se trouvent dans le secteur des services. Cette année, le sous secteur de l'Enseignement concentre le plus grand nombre d'unités créées (151) soit une progression de 50 % comparé à 2017. Parmi les activités les plus prisées par la gent masculine, les « Autres services personnels » regroupent 124 unités créées, « l'Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs » (73) et les « Services d'aménagement paysager » (60). Le secteur de la construction reste stable avec une entreprise sur cinq créée dans ce secteur par les hommes. Le poste des « Autres travaux de finition » domine et représente 68 % des créations du secteur soit une progression de 14 % comparé à 2017.

La part des créateurs dans le secteur du commerce diminue de deux points par rapport à 2017 et représente 10 % des créations totales. Les activités commerciales les plus représentatives restent le « Commerce de gros non spécialisé » avec 34 créations puis l'« Entretien et réparation de véhicules automobiles » (23).

Les créations industrielles progressent de 9 % comparé à 2017 et représentent 6 % de l'ensemble des entreprises créées par les hommes. Les « Autres activités manufacturières » comptent le plus de primo créations (17).

L'âge moyen des hommes créateurs reste stable à 35 ans.

Profil juridique des entreprises créées : 86 % sont des entreprises individuelles

En 2018, les entreprises individuelles représentent 86 % des créations pures comme l'an passé. Les créations d'entreprises sous forme individuelle augmentent (+ 8 %) dans tous les secteurs en particulier dans le secteur de l'Industrie (+ 30 %) comparé à 2017.

Les sociétés constituent 14 % des créations totales, la S.A.R.L. étant la plus prisée avec 281 unités en 2018 soit une progression de 20 % par rapport à 2017. Les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (E.U.R.L) en deuxième position régressent de 5 % en 2018.

La part des entreprises individuelles reste stable et représente 81 % du parc des entreprises du champ ICS, les sociétés représentant 19 % ; les sociétés à responsabilité limitée (S.A.R.L.) sont les plus représentatives.

L'embauche de salarié est faible à la création

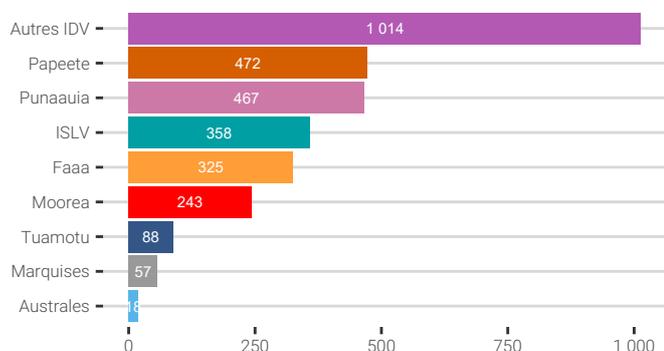
Parmi les 3 042 entreprises créées en 2018, 1 % des entreprises sont employeuses au moment de leur création. Le créateur assure d'abord son propre emploi. Seules 126 entreprises ont déclaré au moins un salarié à la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) de janvier à décembre 2018 soit 6 % de mieux que l'an passé. La moitié de ces entreprises relève du secteur des services dont 18 % font partie de la restauration. Les secteurs du commerce et de l'industrie représentent respectivement 28 % et 12 % des entreprises ayant déclaré un salarié. Trois entreprises sur quatre ayant embauché durant l'année sont des sociétés dont 67 % relèvent de la forme de S.A.R.L. Ces sociétés siègent principalement dans les Îles Du Vent (90 %). Seulement 1 % de l'ensemble des entreprises individuelles créées ont embauché au moins un salarié au cours de l'année 2018, en majorité dans les services (22).

Sur les 1 043 entreprises réactivées en 2018, exclusivement constituées sous la forme individuelle, 3 % ont déclaré au moins un salarié sur cette période. La majorité de ces embauches ont lieu dans les services (48 %).

Les Îles Du Vent : foyer des créations d'entreprises

Quatre créations d'entreprises sur cinq ont lieu dans les Îles Du Vent en 2018, en augmentation de 7 % par rapport à 2017. Parmi les secteurs les plus dynamiques : l'Hébergement (+ 125 %) notamment l'hébergement touristique de courte durée, les Autres industries manufacturières (+ 68 %), l'Enseignement (+ 29 %), les Autres services personnels (+ 25 %).

Fig. 2. Localisation des créations



Source : ISPF - Champ ICS

Les créations dans les Îles Sous-Le-Vent progressent de 19 % notamment dans les secteurs des services et de l'industrie. Elles augmentent également aux Marquises et aux Australes principalement dans le secteur tertiaire. Les créations dans les Tuamotu-Gambier diminuent de 17 % en 2018 surtout dans les services.

La zone urbaine comprenant les communes de Mahina à Punaauia représente 58 % des créations totales d'entreprises essentiellement dans les services. La zone rurale de Tahiti y compris Moorea concentre le quart des créations, majoritairement dans les services.

Les réactivations d'entreprises se maintiennent

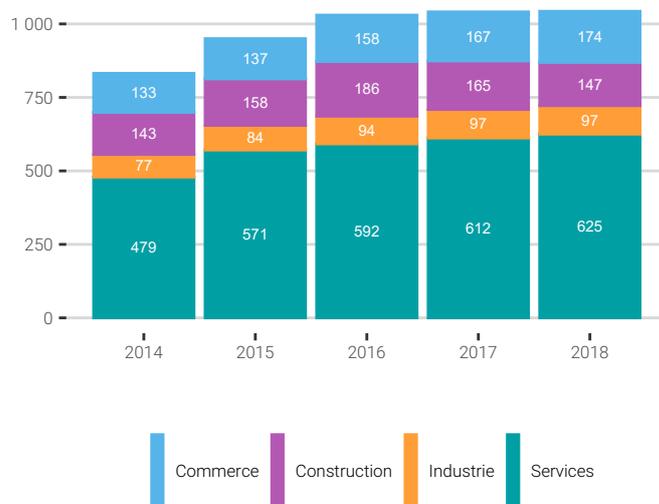
Les réactivations d'entreprises concernent les entreprises individuelles qui ont repris une activité en 2018 après avoir été radiées précédemment. Si l'on intègre les réactivations aux primo entreprises, une entreprise sur quatre créée est le fait d'une entreprise réactivée. Les réactivations sont stables et comptent 1 043 entreprises en 2018. Le secteur tertiaire concentre 77 % des réactivations dont 60 % hors commerce. Deux activités comptent le plus de réactivations en 2018 : les « Autres travaux de finition » avec 81 unités et les « Autres services personnels » (70).

Le commerce regroupe 17 % des réactivations de l'année, en légère progression (+ 4 %) par rapport à 2017. Le « Commerce de gros non spécialisé » étant l'activité la plus dynamique.

L'industrie concentre 9 % de l'ensemble des réactivations. Un tiers des entreprises réactivées se situe dans le poste des « Autres activités manufacturières ».

Enfin, le secteur de la construction représente 14 % des réactivations totales en 2018, soit deux points de moins qu'en 2017. La moitié des entreprises réactivées se trouve dans le poste des « Autres travaux de finition ». Les entreprises se réactivent fréquemment dans les activités à faible technicité, de nature temporaire ou encore au gré des chantiers. Ce type de réactivations peut refléter une certaine fragilité de l'entreprise ou une plus grande flexibilité. Pour les entreprises qui ont repris une activité en 2017, 15 % d'entre elles ont à nouveau cessé leur activité au cours de l'année 2018.

Fig. 3. Les réactivations par activité



Source : ISPF - Champ ICS

Définitions

Les statistiques annuelles des créations, radiations, réactivations sont établies à partir du **Répertoire des Entreprises** de la Polynésie française géré par l'ISPF. Celui-ci enregistre tous les mouvements économiques et légaux affectant les entreprises et leurs établissements durant l'année. Pour l'étude, ne sont comptabilisés que les événements de créations, radiations, réactivations enregistrés dans le fichier du 1er au 31 décembre de l'année sans considération de la date d'exploitation ou de cessation réelle.

Le champ de l'étude porte sur les entreprises exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services (dit **champ ICS**). Sont exclues de l'étude les entreprises non marchandes (administrations, associations), l'agriculture et la pêche, les sociétés civiles et locations immobilières.

L'unité statistique retenue est l'entreprise ; il s'agit d'une unité institutionnelle, jouissant d'une autonomie de décision, financière et juridique, produisant des biens ou services destinés à être vendus sur le marché. Elle est localisée à son siège, indépendamment de ses établissements.

Les créations d'entreprises sont classées en deux catégories :

- Les créations pures ou primo créations qui correspondent à la naissance d'une nouvelle unité légale jusqu'alors inexistante et donnent lieu à l'immatriculation au Répertoire ;
- Les réactivations ou réinscriptions concernent uniquement les personnes physiques déjà immatriculées au Répertoire des Entreprises ayant cessé leur activité et reprenant une activité : ces personnes retrouvent le numéro d'identification précédemment attribué.

Le taux de création d'entreprises rapporte le nombre de créations observées l'année n au stock d'entreprises actives au 1er janvier de cette même année.

L'entreprise personnelle est constituée par une personne physique : le chef d'entreprise, dont le patrimoine est confondu avec celui de l'entreprise

La société unipersonnelle ou EURL est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée constituée d'un seul associé qui est le gérant et obéit aux règles des sociétés. La responsabilité du gérant est limitée à ses apports.

La Nomenclature d'Activités Française révisée en 2008, appelée NAF 2008, est utilisée pour classer les activités des entreprises inscrites au Répertoire des Entreprises. Parmi les changements notables occasionnés par la révision 2008 dans les classements des entreprises locales, on relève les activités de jardinage (2,5 % des entreprises totales) qui passent du secteur primaire au secteur tertiaire, les activités de préparation de plats à emporter à consommation rapide (5 % des entreprises totales) qui passent de l'industrie au secteur tertiaire tout comme l'édition (0,2 % des entreprises totales).

Télécharger les données

-  Mouvements des entreprises de 2013 à 2018 (Tab. 1)
-  Répartition des créations pures par activité (Fig. 1)
-  Données complémentaires (Tab. 2)
-  Localisation des créations (Fig. 2)
-  Les réactivations par activité (Fig. 3)

Bibliographie

K. ELLACOTT (2019) *Les créations d'entreprises en 2017*

Secret statistique

Les données individuelles confidentielles détenues par l'ISPF dans le Répertoire Territorial des Entreprises sont protégées par :

La loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, modifiée,

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Éditeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1191
Auteur de la publication	Karine ELLACOTT
Rédacteur en chef	Patricia ANNEVILLE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Décembre 2019
Informations	Immeuble Uupa - 1er étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2019 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

